

**M. Anselme Maurice**  
1 rue du tilleul  
02600 Louâtre  
Port : 06.28.30.22.52



REÇU le 17 NOV. 2017

Mairie de Louâtre  
3 Rue du Bois d'Ouvret  
02600 Louâtre

A Louâtre, le 13/11/2017

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de ma demande d'enregistrement relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, concernant la création d'un élevage de poules pondeuses plein-air de 40 000 emplacements, sur la commune de Louâtre,

je souhaite vous préciser les différentes hypothèses qui seront prévues dans le cadre de la cessation de mon activité d'élevage sur le site. Ainsi, je prévois :

- L'enlèvement des produits potentiellement dangereux : les fumiers et les effluents seraient utilisés comme prévu sur les parcelles du plan d'épandage ;
- Cession des animaux et des aliments stockés à d'autres producteurs ;
- Coupure des alimentations électriques et en eau à partir du réseau ou à partir du forage ;
- La démolition du bâtiment et différents ouvrages en béton, l'éventuelle dépollution du site et la remise en culture,
- La vente du site pour une utilisation des bâtiments rationnelle à un autre éleveur,
- La vente du site pour une utilisation des bâtiments rationnelle à une autre activité agricole,

Pourriez-vous, m'indiquer votre avis quant aux différentes hypothèses envisagées.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Anselme Maurice

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a long horizontal stroke extending to the right.

**M. Anselme Maurice**  
1 rue du tilleul  
02600 Louâtre  
Port : 06.28.30.22.52



# COMMUNE DE LOUATRE

Département de l'AISNE - Arrondissement de SOISSONS  
Canton de VILLERS-COTTERÉTS

Tél : 03 23 72 77 12  
Fax : 09 57 11 40 50  
Courriel : mairie-louatre@wanadoo.fr  
Permanences administratives :  
Lundi de 17h à 19h  
Vendredi de 17h à 19h

Louâtre le 08 décembre 2017

Monsieur Anselme MAURICE  
1 rue du Tilleul  
02600 LOUATRE

Cher Monsieur,

En réponse au courrier reçu en mairie le 17 novembre 2017 concernant les hypothèses que vous prévoyez dans le cadre d'une cessation de votre activité.

Je souscris aux points 1 à 4 soit :

- L'enlèvement des produits potentiellement dangereux : les fumiers et les effluents seraient utilisés comme prévu sur les parcelles du plan d'épandage ;
- Cession des animaux et des aliments stockés à d'autres producteurs ;
- Coupure des alimentations électriques et en eau à partir du réseau ou à partir du forage ;
- La démolition du bâtiment et différents ouvrages en béton, l'éventuelle dépollution du site et la remise en culture.

Concernant les points 5 et 6 :

- La vente du site pour une utilisation des bâtiments rationnelle à un autre éleveur ;
- La vente du site pour une utilisation des bâtiments rationnelle à une autre activité agricole.

Nous désirons que la commune soit consultée préalablement à la reprise de l'activité actuelle, ou au lancement d'une activité nouvelle (agricole ou autre) afin de garantir à la commune et à ses habitants l'absence de toutes nuisances sonores, olfactives ou visuelles (préservation qualitatif de l'environnement et de cadre de vie) et de toutes pollutions d'autres natures.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Frédéric CHAMPEAU

